

Les Grands Massifs boisés (d'au moins 100 ha)

La forêt, richesse patrimoniale du département, couvre près de 130 000 ha soit 18 % du territoire de l'Allier, dont 20 % de forêts publiques pour 80 % de forêts privées. On compte également 1/5 de résineux pour 4/5 de feuillus.

La forêt domaniale de Tronçais, labellisée forêt d'exception, est réputée pour ses feuillus et notamment ses chênes (qualité des bois utilisés pour les grands crus viticoles) ou encore celle des Colettes (magnifiques futaies de hêtres).

La forêt modèle également le paysage de la Montagne Bourbonnaise. Le douglas est devenu l'essence résineuse la plus importante (10 000 ha). Les résineux, bien que minoritaires, y constituent l'essentiel de la production.

Notons aussi que la diminution de la fréquence et de l'intensité des crues de l'Allier à partir de 1950 a favorisé l'installation d'un ruban de forêt alluviale le long de la rivière.

Les forêts dites « publiques » sont les forêts domaniales et non domaniales (communales, sectionales, départementales et d'établissements publics) gérées par l'Office Nationale des Forêts (ONF).

(en milliers d'hectares)	Surfaces boisées	Taux de boisement	dont forêts de production		
			feuillus	conifères	mixtes
France	17 000	31 %	9 900	3 000	1 800
Région AuRA	2 500	35 %	1 182	601	480
Département de l'Allier	130	18 %	107	23	Non significatif

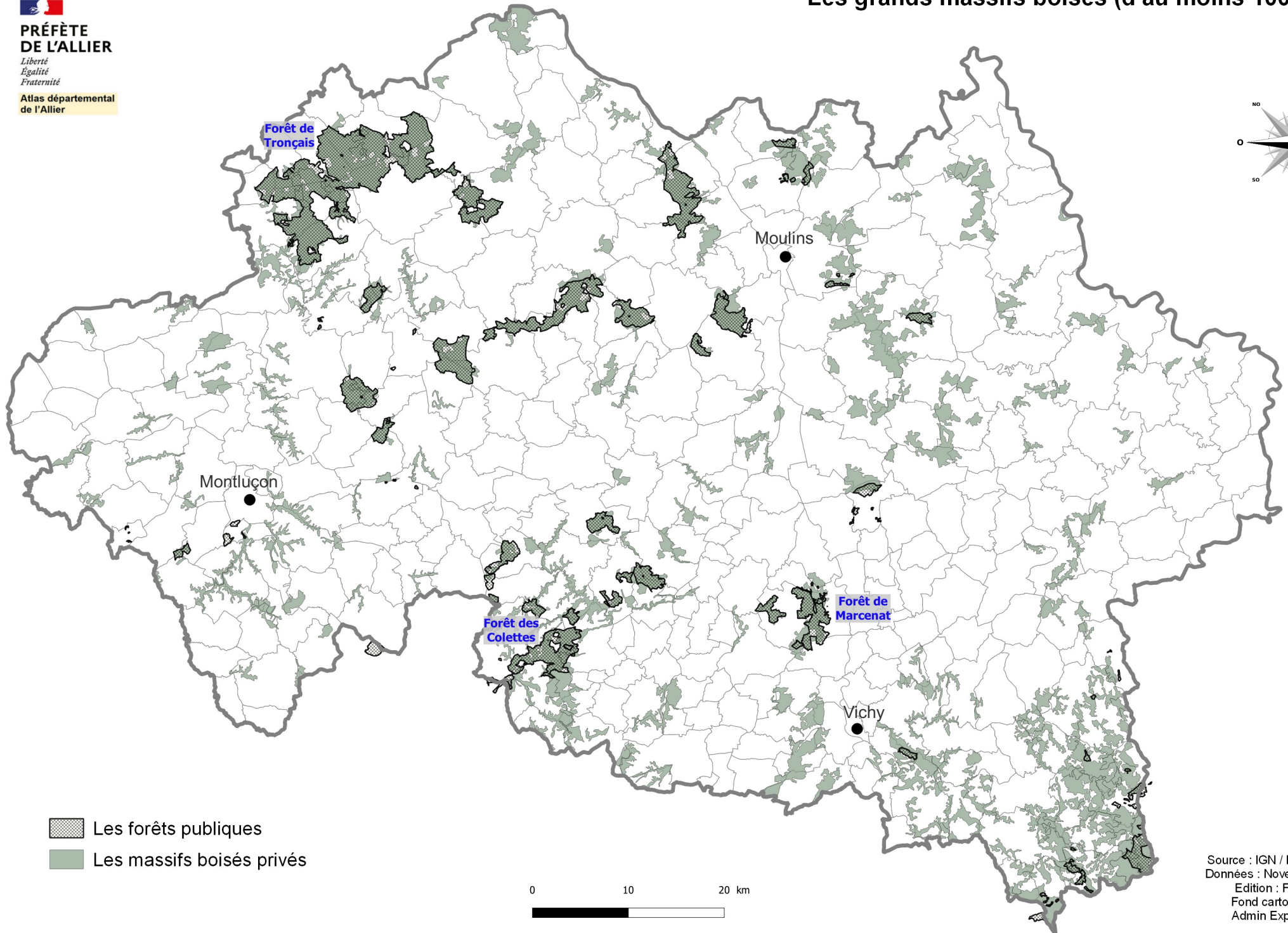



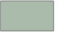
**PRÉFÈTE
DE L'ALLIER**

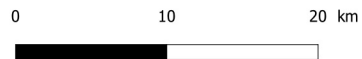
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Atlas départemental
de l'Allier

Les grands massifs boisés (d'au moins 100 ha)



-  Les forêts publiques
-  Les massifs boisés privés



DDT 03

Source : IGN / BDForêt V2
Données : Novembre 2022
Édition : Février 2023
Fond cartographique :
Admin Express IGN ©